

Séquence 2 : Module 3.1.2. Le tabac : une substance licite.**Situation :****La consommation de tabac par les adolescents**

41 % des jeunes de 17 ans déclarent avoir consommé du tabac au cours des trente derniers jours.

En moyenne, les filles ont fumé leur première cigarette à 13,7 ans et les garçons à 13,4 ans.

En tenant compte à la fois du délai entre le réveil et la première cigarette et des quantités fumées en moyenne chaque jour, 30 % des fumeurs de 17-18 ans présentent des signes de forte dépendance au tabac.

Sur le plan européen, l'enquête scolaire ESPAD menée en 2003 permet de situer les Français âgés de 16 ans par rapport aux autres pays. L'usage actuel des jeunes Français se situe dans la moyenne européenne, pour les garçons comme pour les filles. La France est l'un des rares pays européens à avoir vu le tabagisme actuel chuter de 10 points en quatre ans (33 % en 2003 et 44 % en 1999).

(Source : Observatoire français des drogues et des toxicomanies – 2008).

Démarche de résolution de problèmes :

- **Activité 1 :** C31. Identifier un problème.

Identifier le problème :

.....

- **Activité 2 :** C22. Mettre en relation.

Mettre les éléments de la situation en relation :

- . QUI ?
- . QUOI ?
- . QUAND ?
- . POURQUOI ?

Problématique :

Activité 3 : C41. Identifier la problématique du projet.

.....

.....

Objectif général de la séquence : être capable d'adopter une attitude critique vis-à-vis de la consommation de tabac.

Séance 1 : Une substance inhalée : le tabac.

Objectif général de la séance :

.....

I. LA CONSOMMATION DE TABAC CHEZ LES JEUNES :

Activité 1 : C14. Analyser.

Objectif opérationnel : être capable d'analyser les chiffres de la consommation de produits toxiques chez les jeunes.

Travail demandé :

Document 1 : La consommation quotidienne de produits licites et illicites à 17 ans en 2008 et rappel du résultat 2005.

En 2008	Garçons	Filles	Ensemble	2005
tabac	29,9 %	27,9 %	28,9 %	33,0 %
tabac (> 10 cigarettes par jour)	9,1 %	6,2 %	7,7 %	10,1 %
cannabis	4,8 %	1,7 %	3,2 %	5,2 %
alcool	1,3 %	0,2 %	0,8 %	1,2 %

1.1. Analyser l'évolution de la consommation de tabac chez les garçons et chez les filles, dans le document 1.

.....

.....

1.2. Rechercher les causes possibles de l'évolution de cette consommation.

.....

.....

II. LE TABAC :**A. La composition du tabac :**

Activité 2 : C11. Rechercher l'information.

Objectif opérationnel : être capable de répertorier les composants de la cigarette.

Travail demandé :

1. **Identifier** les principaux éléments nocifs contenus dans le tabac en les surlignant dans le document 2 (vous pourrez vous aider des informations données sur un paquet de cigarettes).

Document 2 : Les composants de la cigarette.



2. **Expliquez** la difficulté d'arrêter de fumer pour une personne consommant 15 cigarettes par jour.

.....

.....

B. Le trajet du tabac dans l'appareil respiratoire :

Activité 3 : C21. Enoncer des connaissances.

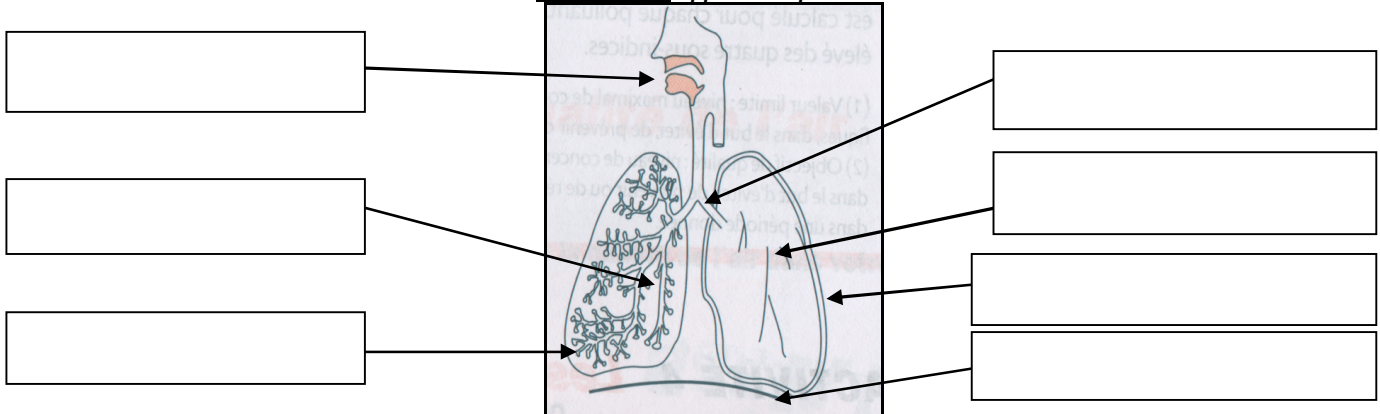
Objectif opérationnel : être capable de repérer le trajet du tabac dans l'organisme.

Travail demandé :

1. **Indiquez** par des flèches dans le document 3, le trajet emprunté par la fumée de cigarette.

2. **Situez et nommez** les organes concernés.

Document 3 : Appareil respiratoire.



III. LE TABAGISME PASSIF ET SES CONSEQUENCES :

Activité 4 : C21. Enoncer des connaissances.

Objectif opérationnel : être capable de définir le tabagisme passif afin de s'en prémunir.

Travail demandé :

1. **Définir** le tabagisme passif.

.....

.....

2. **Enoncer** les sujets les plus sensibles.

-

-

-

IV. LES EFFETS DU TABAC :

Activité 5 : C11. Rechercher l'information.

Objectif opérationnel : être capable d'énoncer les conséquences du tabac sur la santé.

Document 4 : Les effets des composants de la fumée de cigarette.

D'une cigarette on tire 10 bouffées, qui font pénétrer dans l'appareil respiratoire des gaz et des particules solides. Plus de 3 000 composants ont été recensés dans la fumée de cigarette. Quatre principaux groupes de substances exercent des effets nocifs.

- **La nicotine** : elle pénètre rapidement dans l'organisme. Après chaque inhalation, elle ne met que sept secondes pour atteindre le cerveau. C'est un poison spécifique du système nerveux, qui rend **dépendant** et entraîne par conséquent des **irritabilités**, des **tremblements**, une **diminution de la capacité d'attention et de la mémoire**. Auparavant, elle a eu le temps d'**élever la pression artérielle**, d'**accélérer le rythme cardiaque**. Elle favorise aussi l'**artérite des membres inférieurs** pouvant entraîner la **gangrène**, les **plaques d'athérome** (dépôts de graisse sur la paroi interne des vaisseaux), la **thrombose** (obstruction des vaisseaux par un caillot de sang) conduisant à l'**angine de poitrine** et/ou à l'**infarctus du myocarde**.
- **Le monoxyde de carbone** : la fumée de cigarette en contient 3,2%. A titre de comparaison, les gaz d'échappement d'une voiture en contiennent 1,5%. Son taux est 10 à 20 fois plus élevé dans le sang d'un fumeur que dans celui d'un non-fumeur. Le monoxyde de carbone remplace l'oxygène dans les globules rouges. Il en résulte une **diminution du transport de l'oxygène** dans les cellules, tissus et organes du corps.
- **Les substances irritantes** : elles bloquent l'activité ciliaire de la muqueuse bronchique et altèrent l'activité des macrophages alvéolaires, ce qui a pour conséquences de **diminuer la protection des voies respiratoires contre les impuretés inhalées**. Elles jouent donc un rôle important dans la survenue des infections des voies respiratoires : la toux, puis progressivement, une bronchite chronique, une capacité respiratoire réduite et une insuffisance respiratoire. Elles favorisent aussi l'apparition de cancers des poumons.
- **Les goudrons** : ce sont les principaux agents cancérogènes du tabac. Leur quantité dans les cigarettes est fonction de la densité du tabac ; plus il est tassé, plus la quantité de goudron est élevée. Le taux de goudrons dépend aussi de la température de combustion qui varie généralement entre 800° et 900°C. Lors de la combustion ; le benzopyrène et d'autres hydrocarbures se déposent dans l'organisme, en particulier dans les voies respiratoires, et provoquent des cancers de la bouche, du pharynx, du larynx, de l'œsophage, de la trachée, des bronches, du pancréas, des reins et de la vessie.

Source : FOUCHER – BEP.

Travail demandé : Complétez le schéma à l'aide du document 4, en indiquant les conséquences possibles du tabagisme sur les différents appareils et systèmes à court et à long terme.

Appareil ou système	Effets du tabac
Système Nerveux	- - - - -
Appareil Cardio-vasculaire	- - - - - - -
Appareil Respiratoire	- - - - -
Appareil Urinaire	- Cancer.
Appareils Génitaux	- Impuissance chez l'homme. - Réduction de la fertilité chez l'homme et la femme (attente plus longue pour être enceinte).
Appareil Digestif	- Brunissement des dents. - Augmentation de l'acidité gastrique favorisant l'aggravation ou l'apparition de l'ulcère de l'estomac. - Cancers. - Diminution de l'appétit.
Autres	Les yeux : - Diminution de l'acuité visuelle. Le nez : - Diminution de l'odorat. La peau : - Vieillesse prématurée (rides plus précoces). La langue : - Destruction des papilles gustatives. - Cancers.

Conclusion :

En France, le tabagisme est responsable de 60 000 morts par an. Le tabac, les drogues et les médicaments sont des substances psycho actives. Elles agissent sur le cerveau, elles perturbent son fonctionnement, créent une dépendance. Elles engendrent des maladies et peuvent perturber la vie sociale car elles sont des facteurs de comportements violents ou délinquants, voire criminels.

Séance 2 : Les mesures de prévention contre la toxicité liée à l'usage de tabac.

Objectif général de la séance :

1. Les différentes formes de dépendance :

Activité 1 : C22. Mettre en relation.

Objectif opérationnel : être capable de définir la notion de dépendance.

Reliez chacune des trois formes de dépendance dont est responsable de tabagisme à la définition correspondante.

Dépendance physique

Elle est associée à des habitudes, à des moments ou à des activités précises.

Dépendance psychique

Elle est liée aux effets anxiolytiques et antidépresseurs, mais aussi aux effets sur la stimulation intellectuelle, et c'est un coupe-faim recherché par de nombreuses filles.

Dépendance gestuelle ou comportementale

Elle est liée au manque de nicotine ; le sujet est obligé de fumer pour calmer la sensation de besoin et les troubles nerveux qui apparaissent dès qu'il est privé de cigarettes.

2. Les mesures de prévention contre le tabac :**A. Mesures de prévention collective :**

Activité 2 : C11. Rechercher l'information.

Objectif opérationnel : être capable de recenser les moyens individuels et collectifs pour lutter contre l'usage de ces substances.

A l'aide du document 1, **répondre** aux questions suivantes.

Document 1 : La loi et le tabac en France.

En France, la première loi visant à prévenir le tabagisme est la loi VEIL du 9 Juillet 1976. Elle est complétée par la loi EVIN du 10 Janvier 1991 qui :

- Favorise les augmentations du prix des cigarettes ;
- Interdit toute publicité en faveur du tabac.

Une loi du 24 Juillet 2003 interdit la vente de tabac aux mineurs de moins de 16 ans et comprend un ensemble de mesures visant à lutter contre le tabagisme des jeunes.

Enfin la loi du 15 Novembre 2006 interdit l'usage du tabac dans les lieux publics. L'Etat débloquera 100 millions d'euros pour aider les fumeurs à arrêter.

La loi du 1 Février 2007, interdit l'usage du tabac dans les lieux publics (écoles, collèges, magasins...) et prévoit les sanctions suivantes :

- 75 euros d'amende pour les fumeurs.
- 150 euros pour les établissements.

Source : Hachette Technique – BEP.

1. Souligner dans le document 1, les lois qui règlementent l'usage du tabac en France.

2. Enumérer quatre lieux où il est interdit de fumer.

-
-
-
-

3. Préciser les moyens préventifs mis en œuvre pour lutter contre le tabagisme des mineurs.

-
-
-
-

4. Indiquer la sanction encourue par un fumeur ne respectant pas la loi.

-

B. Mesures de prévention individuelle :

Activité 3 : C44. Proposer des actions.

Objectif opérationnel : être capable d'énumérer des moyens de prévention individuelle pour lutter contre le tabagisme.

1. Citer au moins quatre méthodes qui peuvent aider un fumeur désirant arrêter de fumer.

-
-

2. Recenser, en les soulignant dans le dialogue ci-dessous, les actions individuelles de prévention.**Dialogue : Discussion à l'entrée du lycée.****Noémie, une cigarette à la main, à la porte du lycée est en grande discussion avec son ami ALI.****ALI :** « A 8 heures du matin, tu fumes déjà !! Mais quand voudras – tu comprendre que tu te ruines la santé !**NOEMIE :** Tu ne peux pas comprendre, fumer est un besoin. Quand je rentre chez moi, c'est pour entendre mes parents se disputer et « me crier dessus » dès que je veux les calmer. La cigarette est ma confidente.**ALI :** N'exagère pas. Tu sais que je suis ton ami et si tu veux te confier, je suis là pour t'aider, et discuter avec toi.**NOEMIE :** Euh oui, c'est gentil mais maintenant, dès que je suis inactive, prendre une cigarette devient un réflexe.**ALI :** Contre l'inactivité, j'ai une bonne solution qui te fera du bien : viens faire du vélo avec moi !**NOEMIE :** « Je ne pourrais pas te suivre, je suis essoufflée au moindre effort ».**La sonnerie d'entrée au lycée retentit, interrompant la conversation.****3. Les mesures de prévention contre les substances inhalées :****Activité 4 :** C11. Rechercher l'information.**Objectif opérationnel :** être capable d'identifier le cadre législatif et réglementaire pour les toxicomanies.A partir du document 2,**Document 2 : La lutte contre la consommation de drogue.****La politique française.**

La politique française de lutte contre les drogues s'inscrit dans une perspective de santé publique. Elle est destinée à prévenir l'usage des drogues licites et illicites et à soigner les usagers dépendants. La prévention passe par des campagnes d'information et la diffusion des connaissances sur les effets des drogues. Elle s'accompagne aussi de mesures limitant la publicité pour les drogues licites.

La législation française :

- Vise à contrôler l'accès aux drogues en réglementant la production et la commercialisation des drogues licites et en sanctionnant pénalement la contrebande de drogues licites et le trafic de drogues illicites ;
- Interdit l'usage et le commerce des produits classés stupéfiants conformément aux conventions internationales ;
- Interdit certaines boissons ayant une très forte teneur en alcool. Cette prohibition (interdiction) s'accompagne d'une politique de réduction des risques, et de programmes de soins anonymes et gratuits pour les toxicomanes.

*Source : drogues.gouv.fr***1. Identifier les mesures de prévention contre les drogues, en les surlignant dans le document 2.****2. Relever deux mesures d'accompagnement des usagers dépendants.**

-
-

3. Compléter le tableau en cochant, pour chaque proposition, la case « vrai » ou « faux ».

Propositions	Vrai	Faux
Le montant de l'amende qui doit figurer sur le panneau d'interdiction de fumer est de 68 €.		
Le numéro d'appel de « Tabac Info Service » figurant sur ce panneau est un numéro gratuit.		
Il est permis de fumer dans la cour des collèges et des lycées.		
La publicité pour le tabac est interdite.		
Un buraliste doit refuser de vendre des cigarettes à un enfant de 12 ans qui vient en acheter pour ses parents.		
On ne trouve que le taux de goudrons et de nicotine sur les paquets de cigarettes vendus en France.		
Il est permis de fumer, sur son lieu de travail, dans son bureau, si on ne le partage avec personne.		
Les entreprises peuvent aménager des salles fumeurs si celles-ci répondent à certaines normes.		

4. Les structures d'aide, d'accueil et de soutien :**Activité 5 :** C14. Analyser.**Objectif opérationnel :** être capable de se diriger, de manière réfléchie, vers la personne la plus apte à répondre à des questions sur l'usage des substances inhalées, pour obtenir de l'aide ou un soutien.A partir du document 3, **répondre** aux questions suivantes.**1. Indiquez deux moyens de communication qui permettent d'informer le public sur les différentes drogues.**

-
-

2. Quelle structure coordonne le plan de lutte contre la drogue et les toxicomanies ?

.....

3. Indiquez la signification du sigle « CESC ». Précisez son rôle au sein d'un établissement scolaire.

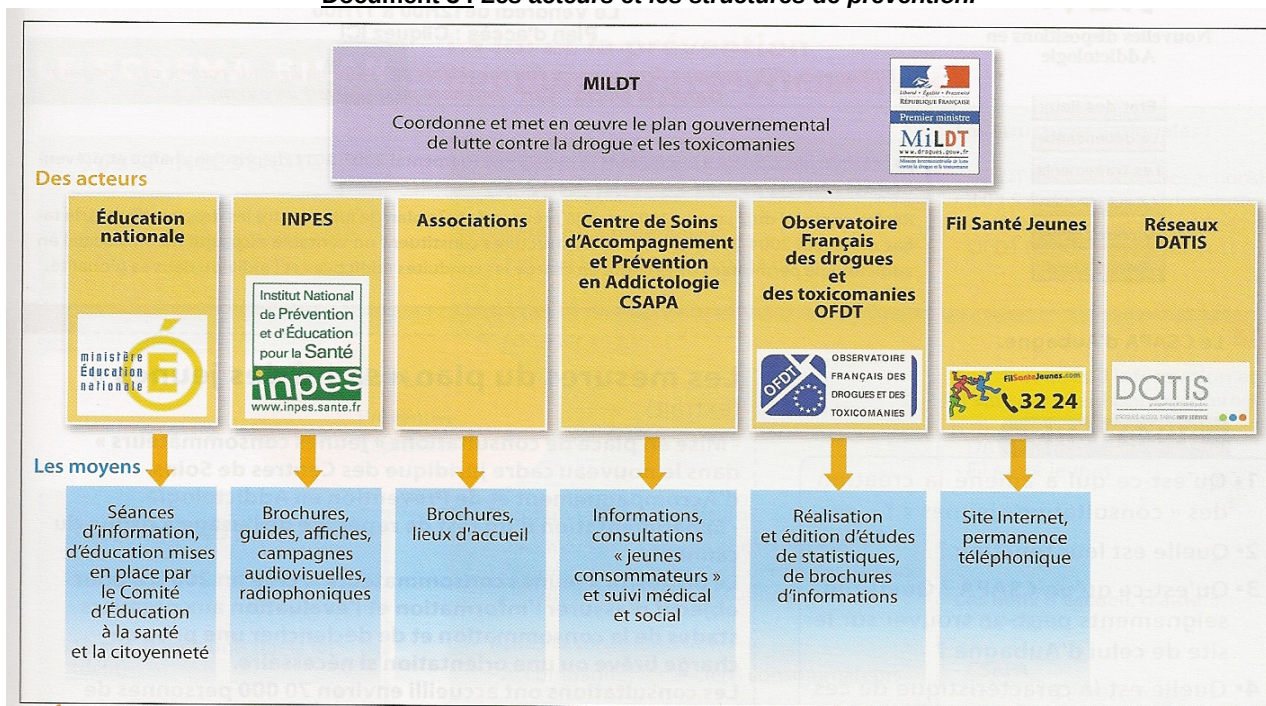
4. Enoncez les mesures de prévention collective contre l'usage de stupéfiants :

- **Prévention primaire :**

- **Prévention secondaire :**

- **Prévention tertiaire :**

Document 3 : Les acteurs et les structures de prévention.



Source : Nathan Technique – BAC PRO.

Conclusion :

La prévention tente de responsabiliser les individus vis-à-vis de leur santé et de celles des autres. Pour cela, de très nombreuses structures existent dont les actions sont coordonnées par la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Toxicomanies (MILDt).

TABAC INFO SERVICE : 0 825 309 310 (du lundi au samedi de 8h à 20h).

JE RETIENS

Les substances toxiques inhalées.

Les substances toxiques telles que le tabac et le cannabis, sont des produits psycho-actifs qui agissent principalement sur le cerveau, modifiant les sensations et le comportement. Elles entraînent une dépendance physique qui se traduit par un besoin de plus en plus grand de consommer ce toxique pour éviter l'état de manque. Elles s'accompagnent aussi d'une dépendance psychique qui pousse le consommateur à utiliser ce produit.

Les drogues licites dont la production et la consommation sont réglementées (alcool, tabac, médicaments) en font partie.

Les mesures de prévention.

Des lois et des mesures ont été prises afin de dissuader et d'aider les jeunes ayant des conduites addictives :

- Hausse des **taxes** sur les produits du tabac, interdiction de fumer dans les lieux publics...
- Utilisation du **test salivaire** pour dépister la consommation de drogues chez les conducteurs ;
- **Sanctions** (amendes, prison...) pour tout fraudeur ;
- Mise en place de **services** et de **consultations d'addictologie** dans les hôpitaux ou les centres de soins, de consultations gratuites assurées par des professionnels...

Les sanctions encourues.

Tout contrevenant à la loi se voit exposé à des sanctions qui vont d'amendes plus ou moins importantes.